

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 16 novembre 2020

OBJET :

**Acquisition de terrains bordant
la butte Sainte Geneviève**

**Rapporteur : Mme MALARY
Délibération n°12**

EXPOSE DES MOTIFS

A l'issue de la vente du bois d'Essey situé à Saulxures, la municipalité s'est engagée à acquérir des terrains jouxtant la Butte Sainte- Geneviève, classée zone naturelle dans le Plan Local d'Urbanisme. En effet, la ville gère cet Espace Naturel Sensible (ENS) depuis 2010 et cette acquisition permettrait d'accroître la superficie actuelle d'un espace naturel en cours d'enfrichement avancé.

Aussi, la ville pourrait, soit gérer ce boisement spontané, soit l'intégrer à la sous-trame thermophile des pelouses calcaires de l'agglomération. Dans tous les cas, il s'agit de s'assurer que la faune et la flore soient préservées sur le territoire communal. Le conseil municipal a voté à cet effet des crédits à hauteur de 4 500 € pour ces acquisitions au budget 2020.

Préalablement à cette acquisition, l'inspection domaniale a été saisie et a estimé le 20 février 2017 à 0,35 € le m² pour un terrain classé en zone naturelle 1N du Plan Local d'Urbanisme.

Après avoir recensé tous les propriétaires de terrains bordant la butte Sainte Geneviève figurant sur le plan cadastral joint à la présente, la commune leur a fait part de son souhait de procéder à leur acquisition et leur a communiqué l'estimation réalisée par l'inspection domaniale.

Suite à ces propositions, certains propriétaires ont accepté l'offre d'acquisition de la commune, voire à un prix légèrement supérieur (0,50 € le m² pour les parcelles AI 18 et AI 20). Or, d'autres propriétaires ont signifié leur accord pour vendre leurs parcelles, notamment sur la base de 1,53 € le m² ou 3,44 € le m².

Or, l'estimation de l'inspection domaniale à 0,35 € le m² peut aussi bien apparaître justifiée lorsqu'il s'agit d'espaces en friche non entretenus, qu'injustifiée lorsqu'il s'agit d'espaces en prés ou boisés entretenus par leurs propriétaires et bien exposés pour les cultures.

C'est dans ce contexte que le conseil municipal devra se prononcer au cas par cas pour ces acquisitions foncières. Cependant, il serait judicieux afin de respecter une égalité de traitement pour ces transactions de ne pas excéder un prix du m² fixé par le conseil Municipal.

PROPOSITIONS

Vu l'avis de la commission élargie « urbanisme opérationnel et patrimoine et transition écologique et environnement » en date du 14 octobre 2020, il est proposé au Conseil municipal :

- d'acter l'acquisition des parcelles cadastrée bordant la butte Sainte Geneviève figurant sur l'extrait cadastral joint à la présente ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à négocier le prix d'achat de ces parcelles ;
- de fixer un prix maximum du m² à 4 €.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 19 novembre 2020.

Extrait conforme



Le Maire,

Michel BREUILLE

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2020

tenu sous la présidence de
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice : 29
- Nombre de présents : 25
- Nombre de votants : 28
- Convocation du Conseil municipal le : 9 novembre 2020
- Convocation distribuée le : 10 novembre 2020
- Affichage du compte-rendu le : 20 novembre 2020
- Affichage du procès-verbal le : 18 décembre 2020

PRESENTS

- M. LAURENT, MME CADET, M. THOUVENIN, MME DEVOUGE, M. VOGIN, MME POYDENOT, M. ROSSIGNON, MME BARDOUL, Adjoints.
- M. SAPIRSTEIN, MME SCHINDLER, M. BOURGUIGNON, MME LOZINGUEZ, MME BLONDELET, M. BRUNE, M. KOENIG, M. VOIDIER, MME DROUVILLE, MME MALARY, MME MENZRI, M. PERRI, MME CHOPIN-RENAULD, M. KATZ, M. CHEVARDE, M. RIFF, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- M. Gabriel HOFFER à M. Gilles SAPIRSTEIN
- MME Marjorie HOUSSIN à Mme Aïcha MENZRI
- MME Caroline CREUSOT à Mme Aïcha MENZRI

ABSENT

- M. Kamal EL JAOUHARI

SECRETAIRE DE SEANCE

- MME Evelyne DEVOUGE

Pour extrait



Michel BREUILLE,

Maire